

La société [ADVERBE](#) (siège à Boitron), spécialisée dans la communication et la transformation numérique, édite la plateforme Zevillage.net qui informe sur le télétravail. Le site va mettre en place en octobre des cours en ligne pour comprendre le travail flexible, d'une durée de un mois. L'objectif est de valoriser et faire connaître ce type de travail innovant, ainsi que les questions juridiques qui y sont liées. Il s'agit d'un MOOC, une formation à distance, qui comprend à la fois des vidéos, des webconférences et des travaux pratiques, et qui permet l'obtention d'un certificat de réussite. Cette formation s'adresse principalement aux entreprises afin de leur faire prendre conscience des avantages du travail flexible, comme un gain de productivité. www.zevillage.net